

Après une séance consacrée au débat d'orientations budgétaires, le Conseil Municipal s'est réuni à nouveau le 30 mars pour voter le budget 2005. Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent à 12.744.616,35 € soit une augmentation de 0,9 % sur le budget précédent (inflation 2005 prévisionnelle 1,8 %). Le budget d'investissement qui reprend une partie des dépenses engagées en 2004 mais non terminées, se monte à 6.710.000 € pour ce qui concerne les dépenses d'équipements. La fiscalité locale est en hausse de 4% (taux communal). C'est la seconde depuis 2000, la première étant intervenue en 2003 avec +1,5 %

Travaux halle des Violettes



### QUESTIONS POSÉES À MONSIEUR LE MAIRE

**Le Conseil Municipal a voté une hausse de 4% des impôts locaux. Quelles en sont les raisons ?**

Nous avons pris la décision d'augmenter le taux communal des impôts locaux pour compenser des baisses de recettes provenant de dotations versées à la commune, pour assurer la stabilité à terme des finances communales et surtout pour financer un important programme d'équipements scolaire, sportif et de voirie, défini en concertation avec les Caudaciennes et les Caudaciens.

**N'y avait-il pas d'autres solutions ?**

Nous avons considéré que nous ne devons pas réduire les services rendus aux familles : crèches, écoles, culture, sport, centres de loisirs...

Dès lors, nous avons préparé un budget service par service pour rechercher toutes les dépenses non prioritaires. Le résultat de ce travail minutieux se constate à travers une

augmentation très limitée des dépenses de fonctionnement en 2005 : +0,9 %.

J'ai un principe : l'argent public doit être géré avec rigueur pour éviter les dérives qu'à connues notre commune dans le passé. Si aujourd'hui nous faisons appel à l'impôt (comme d'autres communes environnantes d'ailleurs) c'est parce que les dotations d'Etat sont largement insuffisantes pour financer les besoins des habitants.

**Avez-vous des exemples ?**

Nous allons reconstruire une école maternelle, agrandir une école primaire, moderniser les restaurants scolaires, soit une dépense de 3 millions d'euros et il faut savoir que nous ne recevons aucune subvention.

**L'impôt local est une charge lourde pour les habitants. Est-il envisageable de le diminuer ?**

L'impôt est utile au « vivre ensemble » et il est le ciment de la



Le Maire présente le budget au Conseil Municipal

### É.S.C. : + 25 %

La subvention de l'Entente Sportive Caudacienne qui regroupe 1.100 adhérents dans diverses disciplines sportives a bénéficié d'une augmentation de 25 % de sa subvention (+ 8000 €) pour le développement de sa section football et au titre d'une actualisation rendue nécessaire par son activité pour la jeunesse de notre commune.

cohésion sociale. D'ailleurs, les habitants des communes en constatent l'utilisation car ils voient que leurs élus réalisent et offrent des services de qualité. Lorsque localement nous disposons de possibilités, nous agissons sur la baisse de l'impôt. Ainsi en 2004, celui-ci a légèrement baissé - à situation familiale et patrimoniale constantes - en raison d'une

diminution de 50 % des taxes des « Syndicats intercommunaux ». En 2003, le taux d'enlèvement des ordures ménagères a baissé de 9 %. Mais plus généralement la baisse des impôts locaux est subordonnée à une réforme nationale de la fiscalité qui pour être efficace doit reposer sur une meilleure répartition des richesses créées dans notre pays. ■

### Principales recettes du budget de fonctionnement

IMPÔTS	4 929 750,00 €	38,68%
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	5 730 397,00 €	44,96%
PARTICIPATIONS DES USAGERS	827 668,00 €	6,49%
AUTRES RECETTES	1 256 801,35 €	9,86%
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES</b>	<b>12 744 616,35 €</b>	

### Evolution des taux d'impositions (commune + Syndicats Intercommunaux)

	Taxe d'habitation			Taxe foncière		
	Ville	Syndicats	TOTAL	Ville	Syndicats	TOTAL
2003	18,75 %	1,56 %	20,31 %	20,39 %	1,70 %	22,09 %
2004	18,75 %	0,76 %	19,51 %	20,39 %	0,83 %	21,22 %
2005	19,50 %	0,77 %	20,27 %	21,20 %	0,83 %	22,03 %

### Les grands chantiers communaux

- Reconstruction de l'école maternelle Gournay .....1.820.000 €
- Agrandissement et modernisation du restaurant scolaire Lamartine maternelle .....478.000 €
- Extension de l'école J. Jaurès avec aménagement des abords .....1.109.000 €
- Extension et réhabilitation de la halle des sports des Violettes .....1.459.000 €
- Programme de voirie .....400.000 €

### Dépenses du budget de fonctionnement

SERVICES GÉNÉRAUX	3 044 278,00 €	23,89%
SÉCURITE & SALUBRITÉ PUBLIQUES	628 097,00 €	4,93%
ENSEIGNEMENT FORMATION	1 080 711,00 €	8,48%
CULTURE & VIE ASSOCIATIVE	580 899,00 €	4,56%
ENFANCE, JEUNESSE & SPORTS	1 397 148,00 €	10,96%
SOCIAL ET SANTÉ	496 814,00 €	3,90%
FAMILLE	1 038 374,33 €	8,15%
ENTRETIEN et ENVIRONNEMENT	1 900 968,00 €	14,92%
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	400 000,00 €	3,14%
AUTRES (Logt / ac.économique / transferts entre sections)	587 469,16 €	4,61%
AUTOFINANCEMENT INVESTISSEMENTS	1 589 857,86 €	12,47%
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>12 744 616,35 €</b>	